

2 Débats

Pour un nouveau statut en faveur des réfugiés ukrainiens

OPINION



JEAN TSCHOPP
CONSEILLER NATIONAL
(PS/VDI)

La marge de progression de la Suisse pour l'insertion professionnelle des Ukrainiens est considérable

Poutine vient d'être reconduit pour un cinquième mandat de six ans. En 2030, la Constitution lui permettra de se représenter pour six années supplémentaires. En 2036, au terme de son sixième mandat, il aurait alors 84 ans. Est-ce qu'il changera à nouveau la Constitution pour rester encore à la tête de la Russie comme il l'a déjà fait par le passé? Pas forcément car cette même Constitution lui garantit l'immunité à vie.

Voilà deux ans que la Russie a envahi l'Ukraine en violation des règles les plus élémentaires du droit international: l'interdiction du recours à la force et le respect de la souveraineté territoriale. Cette guerre s'enlise. L'effort d'armement de plusieurs Etats consenti au moment où la guerre a éclaté a aidé l'Ukraine à emporter plusieurs batailles en début de conflit. Aujourd'hui la situation se complique. La Russie est en passe de reprendre Kherson. D'autres positions sont difficiles à tenir. La guerre a déjà causé la mort de plusieurs dizaines de milliers de combattants de part et d'autre et le massacre de civils ukrainiens comme à Boutcha. Cette guerre va durer.

Huit millions d'Ukrainiens ont dû fuir leur pays pour trouver un refuge en Europe. Près de 65 000 Ukrainiens se trouvent en Suisse. Le permis S délivré à leur arrivée comme personnes à protéger leur a conféré un statut. Ce statut est provisoire. Limité à la durée d'autorisation, elle est quant à elle. Elle prendra fin en mars 2025 avec la possibilité d'une nouvelle prolongation de deux ans. Le permis S montre ses limites. Plusieurs employeurs renoncent à engager des Ukrainiens en raison de la durée limitée de leur permis provisoire. Un nouveau statut se justifie aujourd'hui qui confère la stabilité nécessaire et s'approche d'une autori-

sation de séjour. C'est ce que demande une interpellation que je viens de déposer au Conseil national à laquelle le Conseil fédéral devra répondre dans quelques semaines. Pour peu que l'on soit prêt à une politique d'immigration réaliste, nous avons tout à y gagner. Ces réflexions ont cours aussi dans les pays de l'Union européenne. La migration est internationale par définition. Elle nécessite une coordination et une répartition des efforts. La Confédération ne peut faire cavalier seul.

La marge de progression de la Suisse pour l'insertion professionnelle des Ukrainiens est considérable. Seuls 20% des Ukrainiens ont un emploi. Le Conseil fédéral a fixé un objectif de 40%. Dans les cantons de Vaud et

Genève, ce taux se situe même autour de 10% seulement. En comparaison aux Pays-Bas, il est de 60%. Pourtant les ressortissants ukrainiens sont souvent qualifiés et parlent bien anglais, un atout sur le marché de l'emploi. Plusieurs secteurs dans l'hôtellerie-restauration, la santé ou les métiers de la transition écologique font face à une pénurie de personnel. Ils auraient tout intérêt à des statuts plus stables simplifiant les engagements. Reto Nause, conseiller national du Centre l'a bien compris dans son initiative parlementaire pour la délivrance d'autorisation de séjour (permis B) trois ans déjà après l'obtention du permis S. Ces mêmes mesures se justifient pour les Ukrainiens en formation à l'image de celles et ceux qui dans quelques années termineront leur apprentissage.

Autre frein à l'engagement: les complications dans la reconnaissance de l'équivalence des diplômes, une compétence de la Confédération. Dans ce domaine, la Suisse a beaucoup de progrès à faire. La situation réclame des réponses rapides. Les premières années qui suivent l'arrivée dans le pays d'accueil sont déterminantes pour réussir l'intégration, une réalité rappelée par les milieux de l'asile. La Suisse en est capable.

Enfin pour les parents ou femmes ukrainiennes seules avec des enfants en bas âge, toutes les difficultés à trouver une solution de garde rappelle le besoin d'investir dans des places en nombre suffisant en garderie (préscolaire) et de qualité jusque dans le parascolaire. En matière d'asile, les politiques peuvent soit agiter le spectre du «chaos de l'asile» comme n'hésitent pas à le faire plusieurs UDC, soit regarder la réalité en face et chercher des réponses là où des besoins existent pour notre pays comme pour les Ukrainiens. ■

Chers capitalistes, chers prolétaires...

OPINION



LUDOVIC PIRKER
ETUDIANT À L'EPFL

Les générations passées se levaient dans l'espoir d'un futur meilleur; aujourd'hui, c'est un futur qui s'assombrit

«Lancement du Parti communiste révolutionnaire en Suisse», a titré il y a quelques semaines la RTS. Durant ces dernières années, j'ai été fasciné par la recrudescence de l'idéologie marxiste au sein de ma génération, les moins de 25 ans – un fait impensable pour nos parents.

Notre génération est soumise à une profonde remise en question du sens du travail et de la productivité, alors que nous considérons encore la possibilité d'être épanoui et défini par un métier. Les intelligences artificielles se répandent, et l'idée d'une 4e révolution industrielle apparaît. Notre génération évolue dans la difficulté de se projeter, et de trouver sa place dans une compétitivité accrue entre humains ou entre humains et machines. Karl Marx s'avancé déjà en disant que «les premières victimes pâtissent et périssent pendant la période de transition». Tout cela soulève un fait des plus intéressants: les paroles du «prophète rouge» résonnent toujours davantage lors des avancées technologiques ou de crises structurelles.

La dernière recrudescence de l'idéologie marxiste date des années 1960-1970. Curieusement, c'est aussi la période de la 3e révolution industrielle; l'automatisation de l'industrie s'établissait, et les étudiants soixante-huitards, inquiets des débouchés de leurs diplômes et d'une compétitivité croissante, faisaient, apparemment, plus l'amour que nous; certainement qu'ils réagissaient mieux face aux turbulences de leur époque...

D'un autre côté, il a été observé que la foi et la fréquentation des églises augmentaient lors de crises, comme durant la dernière pandémie. Un regain de foi pourrait être une conséquence lors de

crises qui touchent à la vie ou aux catastrophes qui en interrogent le sens. La peur alimente l'espoir que procurent les croyances ou le besoin d'aide; et l'idéologie marxiste n'a jamais été rien d'autre que des généralisations faisant croire en une utopie terrestre. Pourrions-nous faire une analogie entre ces recrudescences, alors que certains bouleversements touchent au sens accordé au travail et à la prospérité économique? Peut-être, mais il n'y a pas assez de crises structurelles pour démontrer convenablement ces conjectures.

Les révolutionnaires se photographient le poing levé sous l'effigie de Lénine dans les universités, mais personne ne croira à un «raz de marée

rouge»; à des vaguelettes par bise d'éte tout au plus. Même s'ils soutiennent un soulèvement et le recours à la violence dans leur FAQ. A la question «les marxistes sont-ils favorables à la violence?», ils répondent qu'a priori pas trop, mais mieux vaut s'armer, et qu'il n'y aura pas d'effusion de sang tant que toute la population validera leurs idées sans ronchonner. Mais bon, personne ne croit à un soulèvement, et il suffit de faire un tour sur leur site pour réaliser qu'eux non plus. Ils sont plus motivés par l'idée romantique du combat et de la révolution. D'ailleurs, il est surprenant qu'ils ne considèrent pas le chef-d'œuvre de Marx, *Le Capital*, comme une référence dans «théorie et liste de lectures». C'est sans doute que ses milliers de pages et son austérité rebutent face aux vingt minutes qui suffisent à lire *Le Manifeste du Parti communiste*; ou mieux vaut ne pas le lire, car Marx n'a pas réussi à démontrer scientifiquement son idéal. Pour l'imaginer, il faut y croire, et Marx est affiché partout tel un prophète; c'est à se demander où se situe la foi, et où se situe l'opium du révolutionnaire.

Les générations passées se levaient dans des conditions moins confortables que les nôtres, mais dans l'espoir d'un futur meilleur; aujourd'hui, c'est un futur qui s'assombrit. Alors, oui, il est vrai qu'au vu de leurs absurdités et de leur anachronie, nos révolutionnaires ressemblent à une parodie. Il faut plus voir une jeunesse désœuvrée par des crises à répétition. Le monde du travail devient incertain, des catastrophes climatiques et géopolitiques surviendront tôt ou tard, engendrant une impossibilité de se projeter dans l'avenir; et ce sursaut marxiste n'est qu'un symptôme parmi d'autres. ■

Quand Macron veut punir les «parents défaillants»

RÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



PAUL ACKERMANN
CORRESPONDANT À PARIS

«Deux claques et au lit.» C'est ainsi qu'un préfet français pensait que les parents des émeutiers de l'été dernier auraient pu régler la crise. Ces jours, c'est le chef de l'Etat qui revient à la charge en assurant qu'il va mettre les familles des ados impliqués dans le trafic de drogue face à leurs responsabilités.

Le 19 mars dernier, Emmanuel Macron a voulu marquer les esprits avec une visite surprise dans un des quartiers marseillais les plus soumis au trafic de drogue, la cité de La Castellane, celle qui a vu grandir Zizou. Se félicitant d'une série de descentes «XXL» dans la région, il en a profité pour lever le voile sur certaines actions envisagées afin d'empêcher cette mainmise meurtrière qui gangrène de nombreux quartiers français. Entre autres mesures coup-de-poing, il a ressorti un de ses leviers récurrents et affirmé: «pour aller jusqu'au bout», vouloir «rendre la vie impossible aux familles des plus jeunes qui servent de gucteurs».

«Il y a des familles, souvent des mamans seules, qui sont complètement débordées, explicite le président français. Là, il faut les aider, les accompagner, il faut parfois que l'on sorte du territoire les jeunes dans ces situations, qu'on puisse les mettre dans des systèmes éducatifs adaptés, peut-être en internat.» Et puis, «il y a des familles qui ferment les yeux, qui en quelque sorte s'en contentent». Là, il veut être beaucoup plus dur. Des déclarations qui ont scandalisé les associations locales décrivant des familles «sans perspective», «démuniées», «exploitées» voire menacées physiquement par les gangs.

Cette sortie présidentielle n'était pas une première. En fait, l'exécutif français ne cesse de vouloir punir les parents de délinquants. Une idée similaire avait par exemple été évoquée en décembre dernier par la ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé qui annonçait travailler à la mise en place de «travaux d'intérêt général pour les parents défaillants». Quelques mois plus tôt, début juillet, juste après les violentes émeutes urbaines qui avaient embrasé la France, souvent du fait d'adolescents, Emmanuel Macron voulait déjà trouver un moyen de «sanctionner financièrement les familles» dès «la première infraction». Une sorte de «taux minimum dès la première connerie». «La République n'a pas vocation à se substituer à «la responsabilité parentale», disait encore le président.

«Qu'ils tiennent leurs gosses!» Le ministre de la Justice Eric Dupond-Moretti avait lui aussi tenu à rappeler aux «parents qui ne s'intéressent pas à leurs gamins et qui les laissent traîner la nuit» qu'ils «encourent 2 ans de prison ferme et 30 000 euros d'amende». La droite applaudissait, elle qui demande depuis longtemps des retenues sur les allocations et les aides sociales pour les parents de délinquants. Nicolas Sarkozy avait même voulu par le passé punir ainsi les parents d'élèves absentéistes. La gauche, elle, ne voit dans ces mesures qu'un moyen d'enfoncer encore un peu plus loin dans la misère des parents qui travaillent tôt le matin et tard le soir souvent dans des parties très éloignées de la ville.

Pas sûr que le fait de s'en prendre à un porte-monnaie déjà quasi vide change les choses. Mais si 30% des émeutiers de l'été dernier étaient mineurs comme l'affirme Aurore Bergé, la France a clairement un problème d'encadrement de certains de ses enfants. Et elle doit faire quelque chose, mais quoi? Pendant ces mêmes émeutes, c'est donc le préfet de l'Hérault qui avait choqué en donnant sa réponse: «Une éducation, ça commence à la naissance, [...] si dans les douze premières années ces enfants sont élevés comme des herbes folles, il ne faut pas s'étonner de les voir caillasser des véhicules de police [...] Je sais qu'en 2019 le parlement a interdit la fessée, mais si vous attrapez votre gamin qui descend dans la rue pour piller des magasins, la méthode, c'est deux claques et au lit.» Pas sûr que cette solution fasse avancer les choses non plus. ■

PODCAST



La politique, ce sont des valeurs, des gens, des institutions, des décisions... et aussi des coulisses. Aider à décrypter l'actualité, en débattre, l'anticiper, c'est l'ambition du nouveau podcast politique du «Temps». Deux fois par mois, nos spécialistes maison, des responsables politiques et des observateurs avertis se confient au micro de «Sous la Coupole». A écouter sur les plateformes Spotify et Apple Podcasts

www.letemps.ch/
podcasts